



# OPMEC

Observatoire pour la Promotion et la Modernisation  
de l'éclairage du Commerce en France

NEWSLETTER N°5  
AVRIL 2011

## Edito



Chers adhérents, partenaires, acteurs du Commerce et du Bâti,

Notre centre de ressources s'impose comme l'acteur référent de l'accompagnement opérationnel des commerçants vers le meilleur éclairage de leur point de vente.

Outre cette reconnaissance appuyée par les hautes instances nationales, c'est le retour des commerçants et acteurs collectifs locaux qui nous persuadent de la pertinence de notre action, forte de ses résultats.

Je suis heureux de constater qu'enfin, le commerce traditionnel est identifié comme étant un secteur à part entière, avec un fonctionnement propre, complexe et aussi structuré qu'éclectique. Nous voyons apparaître des diagnostics « gratuits », des conférences qui promeuvent la Led comme « la » solution d'éclairage des points de vente,... Si j'émet des doutes sur les conséquences gênantes de diagnostics « gratuits » et si j'avance avec conviction que c'est la problématique éclairage qui est prioritaire, bien avant la problématique Led, j'encourage ces initiatives qui à leur échelle participent à l'éveil de la conscience de notre cible. J'espère toutefois, que l'ensemble de ces messages, de quelque source qu'ils soient, puisse être porté par l'intérêt exclusif et entier des commerçants.

L'existence même de notre association est innovante. Notre organe est le seul à être capable de réunir sous un même chapeau, des maillons de toute la chaîne, qui va de la R&D jusqu'à l'utilisateur final, avec à ses côtés les acteurs consulaires, publiques et politiques en lien avec le Commerce et le développement durable. Notre méthodologie est la seule à proposer « clé en main » une gamme de services personnalisables, concrets et adaptés qui démarrent de la sensibilisation jusqu'à l'après investissement des commerçants. Nous sommes les seuls à accueillir tous les acteurs volontaires, en partageant notre savoir-faire, en améliorant nos process, en restant indépendant et finalement en luttant contre les arrangements que seuls les « grands » connaissent autant qu'ils cachent.

Et pour aller plus loin dans le « faire du neuf », pour agir avec plus d'efficacité et de juste, nous sommes les premiers à avoir créé un élan pragmatique qui intègre le programme complexe des CEE. Une action qui valorise les acteurs territoriaux, les partenaires régionaux et étatiques qui sont tous réunis pour les intérêts environnementaux, économiques et sociaux de leurs commerçants !

Merci pour ceux qui nous font confiance, merci de votre gratitude et c'est au nom de chacun que j'invite de nouveaux acteurs, fabricants, associatifs, politiques à nous rejoindre, pour dupliquer et continuer à innover. Car, tous ceux impliqués dans cette problématique le savent : le chantier demeure colossal, non seulement en France mais dans de nombreux pays, dans lesquels la lumière quotidienne de nos espaces intérieurs continue d'être négligée.

Avec conscience,  
Cyril Ihssan El Younani  
Président

OPMEC

253 rue Saint-Honoré Paris 1er

4 rue Stella Lyon 2

contact@opmec.org

www.opmec.org

## NOS OPERATIONS



Syndicat Mixte  
pour le Sundgau



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie



### Rénovation de l'éclairage des commerces (opération sud alsace)

Le Syndicat mixte du pays du Sundgau a sélectionné l'OPMEC afin qu'elle l'accompagne dans son opération « Rénovation de l'éclairage des commerces ».

L'OPMEC aura pour mission la réalisation de plusieurs dizaines de diagnostics sur le territoire SUD ALSACE. Cette opération, mise en place en collaboration avec l'ADEME, la CCI, CMA et la DREAL s'inscrit dans le dispositif des certificats d'économie d'énergie (C2E)

Créé par la loi « POPE » du 13 juillet 2005, le dispositif des **certificats d'économies d'énergie (C2E)** est une mesure en faveur de l'efficacité énergétique.

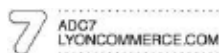
Il repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les Pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie (électricité, gaz, chaleur, froid et fioul domestique).

Les certificats d'économies d'énergie sont attribués, sous certaines conditions, aux acteurs réalisant des actions d'économies d'énergie. Les vendeurs d'énergie peuvent s'acquitter de leurs obligations par la détention de certificats d'un montant équivalent, certificats obtenus à la suite des actions entreprises en propre par les opérateurs ou par l'achat à d'autres acteurs ayant mené des actions.

Tout en donnant au territoire un outil de mesure et de valorisation, cette opération innovante et exclusive tend également à encourager et à rassurer les commerçants dans leurs démarches.



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie



### Opération sur le territoire lyonnais : ADC7-ADEME-MATELEC

L'ADC7 conjointement avec l'ADEME, Mat'ÉLECTRIQUE lance l'opération

**Améliorer l'éclairage de votre commerce tout en réduisant votre facture d'énergie**

Objectif : la réalisation de 25 diagnostics éclairage sur le territoire du 7ème arrondissement de Lyon.

L'Observatoire, participera à la réunion de présentation prévue le **lundi 23 mai 2011 à 19 heures au Mat'Électrique, 112 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon**, en animant un atelier de sensibilisation.

Seront présents à la réunion, Georges SOREL, le Président de l'Association de Développement du Commerce de Lyon 7è (ADC7), Cyril IHSSAN, le Président de l'Observatoire pour la Promotion et la Modernisation de l'Éclairage du Commerce en France (OPMEC) et de Damien MONNAMI, spécialiste éclairage du Mat'Électrique.



### Etude collective sur la Croix-Rousse

Dans le cadre de l'opération urbaine Lyon Croix Rousse, l'action se poursuit, les diagnostics ayant été réalisés, les études sont en cours de finalisation.

Une fois les études terminées, l'ensemble des commerçants est convié pour une présentation de l'analyse générale de leur éclairage.

Suite à la réunion collective, les diagnostiqueurs restitueront à chaque commerçant l'étude individuelle du commerçant qu'ils auront diagnostiqué, en leur expliquant l'étude et les préconisations.



OPMEC

253 rue Saint-Honoré Paris 1er

4 rue Stella Lyon 2

contact@opmec.org

www.opmec.org

## Les nouveaux adhérents



Syndicat Mixte  
pour le Sundgau

**Le Syndicat Mixte pour le Sundgau**  
à pour vocation de fédérer l'ensemble des partenaires locaux autour d'un projet commun de développement. Il regroupe le Schéma de Cohérence Territorial (Scot), le Pays du Sundgau et la compétence tourisme



**La CCI SUD ALSACE –MULHOUSE,**  
avec qui nous avons déjà eu l'occasion de collaborer lors de précédents projets, compte désormais parmi nos adhérents Commerce.



KLEPIERRE

**KLEPIERRE**  
Société d'Investissements Immobiliers spécialisée dans l'immobilier de commerces, la société KLEPIERRE nous a rejoints. Ensemble nous allons utiliser et construire des outils pour favoriser une cohérence globale de l'utilisation de l'éclairage dans le respect de chacune des parties (bailleur/locataire) pour l'intérêt de tous.



**LUMALED**  
Spécialisées dans l'éclairage à led, la société LUMALED se positionne comme conseil, réalise des études de faisabilités, de définitions, et s'engage en terme de fiabilité des installations et d'accompagnement dans les projets.

Contact PERREAU Pascal - [ppperreau@lumaled.fr](mailto:ppperreau@lumaled.fr)

## OUTILS OPERATIONNELS

### FICHES ACTION



L'Observatoire en qualité de centre de ressources et d'assistant à maîtrise d'ouvrage, propose d'accompagner les CCI, CMA, et autres acteurs collectifs dans l'élaboration de leurs projets

en mettant à leur disposition des fiches « action » personnalisables « éclairage des commerces ».

Les fiches « actions » sont disponibles sur demande au 09.72.26.24.07 ou sur [contact@opmec.org](mailto:contact@opmec.org)

### Formation « éclairage de commerce »

L'observatoire lance sa formation « éclairage de commerce », destinées aux commerçants, responsables de points de vente de biens et de services et de manière générale à tous les professionnels accueillant du public dans ses locaux dans l'objectif de vendre.

La formation se déroule en deux temps, un cours magistral suivi d'une intervention dans le point de vente. Les objectifs étant :

-Apprendre à utiliser l'éclairage comme un outil commercial, de valorisation, de différenciation, de marque.

-Identifier l'état de l'éclairage actuel, évaluer son potentiel, ses manques et les moyens de l'améliorer

Les premières formations ont démarré avec la CCI de Saint Etienne et la CCI Sud Alsace.

Pour plus d'information vous pouvez nous contacter au 09.72.26.24.07 ou au [contact@opmec.org](mailto:contact@opmec.org)

### PROPOSITION DE LOI RELATIVE A L'URBANISME COMMERCIAL

Le 31 mars 2011 a été votée en première lecture par le Senat la proposition de loi relative à l'urbanisme commercial.

Cette proposition a pour objectif d'intégrer l'urbanisme commercial au droit de l'urbanisme, supprimant ainsi le système actuel de double autorisation : d'un côté une autorisation commerciale, et de l'autre une autorisation d'urbanisme pour le permis de construire.

Le texte prévoit la suppression des actuelles commissions départementales et la commission nationale d'aménagement commercial (CDAC et CNAC).

Elles seront remplacées à titre transitoire par des commissions régionales d'aménagement commercial (CRAC).

Le document d'aménagement commercial (DAC), présent dans le schéma de cohérence territoriale, « précise les orientations relatives à l'équipement commercial et aux localisations préférentielles des commerces afin de répondre aux exigences d'aménagement du territoire en matière de revitalisation des centres-villes, de diversité commerciale, (. . .), de consommation économe de l'espace et de protection de l'environnement, des paysages et de l'architecture. »

Ces nouvelles implantations commerciales devraient notamment s'inscrire dans les projets de développement durable des documents d'urbanisme. Ainsi l'éclairage des points de vente, parce qu'il est un axe solide de développement environnemental, économique et social pourra devenir un outil de distinction majeure.

La proposition de loi est maintenant entre les mains de l'Assemblée Nationale en deuxième lecture.

OPMEC

253 rue Saint-Honoré Paris 1er

4 rue Stella Lyon 2

[contact@opmec.org](mailto:contact@opmec.org)

[www.opmec.org](http://www.opmec.org)

## EVENEMENTS



### LES 1RES RENCONTRE DU COMMERCE

#### Salon de l'Ain

Dans la continuité de notre collaboration avec le territoire de l'Ain, la CCI a demandé à l'Observatoire de participer à ses premières rencontres du Commerce.

Destinée à accompagner les commerçants dans leurs démarches de

professionnalisation, en les sensibilisant sur les enjeux de l'évolution de leurs boutiques, ces rencontres se tiendront le 16 mai 2011 à partir de 14h.

Un stand OPMEC et un atelier « éclairage dans le commerce » sont prévu pour cette occasion.

Le carré pédagogique, situé au centre du kakémono, permettra, grâce à ses différents motifs, de mettre en avant les effets des différentes sources lumineuses projetées par notre mallette de démonstration.

L'ensemble de nos prestataires recommandés sont également visible sur le kakémono.

Seront présent à nos cotés pour cette intervention les prestataires recommandés ERGIE COMPETENCES, expert merchandising et HEXAGONE INNOVATION.



## COTE PRESSE



### OUEST France,

consacre dans son numéro du 14 avril, un article sur l'animation de l'atelier de sensibilisation du 11 avril 2011 à Vitré.

Au coté de Cyril Ihssan, Christine Jegard dirigeante de l'atelier d'architecture EDY CCC, Déléguée Régionale OPMEC et prestataire recommandé.



Dans le cadre de notre partenariat avec le magazine **NDA**, les membres de l'OPMEC bénéficient d'un tarif

spécial sur les abonnements NDA et d'une remise exceptionnelle de 20% pour ceux qui souhaiteraient faire des annonces publicitaires ou publi-rédactionnels dans le magazine.

### Journal Textile



### JOURNAL DU TEXTILE

L'hebdomadaire des professionnels du textile et de l'habillement, dans son numéro 2074 (20 février 2011) publie un dossier spécial équipement du magasin

- le magasin se met au vert-.

A cette occasion une page a été consacrée à l'OPMEC, permettant ainsi d'aborder la problématique de l'éclairage de magasin.

## A PARAITRE



### PHARMACIEN MANAGER, mensuel

destiné à aider les pharmaciens à développer leurs points de vente.

Pour leur numéro de mai, le magazine consacra un article sur la problématique de l'éclairage.

■ L'OPMEC quitte ses bureaux de la Croix-Rousse pour s'installer dans le 2eme arrondissement de Lyon. Désormais l'antenne lyonnaise de l'observatoire se trouve au 4 rue Stella, Lyon 2eme .

■ L'OPMEC change son numéro de téléphone, désormais notre permanence téléphonique est disponible au 09.72.26.24.07 du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

### LES PROCHAINES DATES A RETENIR :

- 16 mai : Salon de l'Ain - 1res Rencontres du Commerce
- 23 mai : Mat'Electrique
- 12 septembre : Atelier de sensibilisation MONTFORT - Bretagne
- 26 septembre : Atelier CCI VIENNE
- Juin : Réunion UNAIID

OPMEC

253 rue Saint-Honoré Paris 1er

4 rue Stella Lyon 2

contact@opmec.org

www.opmec.org